

Jonathan Martin : « Il ne faut pas se tromper de cible »

FABIAN COLLARD, DIRECTEUR GÉNÉRAL D'IDÉLUX

« Un changement d'actionnaires »

Fabian Collard, comment envisagez-vous l'avenir des intercommunales du groupe Idélux, dont vous êtes le directeur général, en cas de suppression des Provinces ?

D'abord, il faut clarifier ce qu'on entend par « suppression des Provinces ». Je comprends qu'on parle de changer le mode d'élection du conseil provincial ou de le remplacer par une conférence des bourgmestres. Cela maintiendrait le niveau de pouvoir. Nous avons toujours travaillé de façon efficace et efficiente pour ne pas doubler avec la Province, qui est très présente dans l'actionnariat des intercommunales.

S'il s'agit d'une suppression pure et simple, il faudra transférer l'actionnariat provincial quelque part. On irait vers la supracommunalité, si je lis bien. Ce n'est pas problématique, cela renforcerait l'intercommunalité.

Ce transfert d'actionnariat vers les Communes représenterait-il un fardeau financier pour les Communes, comme on le dit à propos de Vivalia ?

Non, nous fonctionnons de façon équilibrée, nous avons des résultats positifs, nous avons encore récemment distribué des dividendes aux actionnaires. La seule charge financière est le fonds d'expansion économique qui est alimenté par les actionnaires, tous les ans. Ce fonds soutient des projets d'envergure provinciale. La Province a une capacité fiscale : qui la récupérera ? Il serait logique de la confier aux Communes. Nous avons la chance d'avoir des structures indépendantes, sous forme de coopératives dont il y aura des parts à reprendre. En fait, pour nous, c'est simplement un changement d'actionnaires.

Cette suppression pourrait-elle avoir des effets sur vos activités ?

Les intercommunales ont développé des activités, des métiers pour répondre aux besoins de la population qui n'étaient pas rencontrés par la Région. Si tout est transféré à la Région, tout le monde fera la même chose partout. ■

E.Lk.

BERNARD MOINET, PRÉSIDENT DE LA FTLB

« Ce serait criminel de la supprimer »

Bernard Moinet, a-t-on déjà abordé le scénario de suppression des Provinces à la Fédération touristique du Luxembourg belge, dont vous êtes le président ?

Jamais. Dire que d'autres s'occuperont du tourisme, on n'en veut pas. La FTLB est une ASBL qui peut continuer son action, même sans être reconnue par la Région.

Je pense que ce serait criminel pour un territoire comme la province de la supprimer, parce qu'elle soutient un secteur économique important, au même titre que la construction et l'agriculture. La FTLB, c'est dix temps pleins et vingt temps pleins mis à sa disposition

par la Province, et 800 000 € de dotation par an.

Si ce phantasme de suppression se réalise, qu'advient-il de ces vingt personnes ? Dans ce débat-là, je trouve dommage cet étalage, cet épouvantail qu'on agite : c'est pris comme un manque de reconnaissance de leur travail au jour le jour.

Une telle fédération existe-t-elle dans les autres provinces ?

Oui, il y a des fédérations touristiques dans toutes les provinces, structurées comme la nôtre, sauf en Brabant Wallon où c'est un service provincial.

Mais cet échelon est-il indispensable pour le secteur touristique ?

Oui, parce qu'il regroupe des services uniques. Par exemple, la FTLB utilise une base de données Hades commune, comme ça, tout le monde travaille de la même façon à la promotion. Dans ce domaine, rien ne se fait au niveau de la Région.

J'espère que toutes ces annonces n'empêcheront pas tous les projets d'aboutir, notamment les projets FEDER, et d'être mis en application. J'espère qu'on va laisser retomber ces tensions pour que les gens puissent travailler en toute sérénité. C'est regrettable. ■

E.l.k.

BERNARD CAPRASSE, GOUVERNEUR HONORAIRE

« Le gouverneur est clairement protégé »

Bernard Caprasse, vous l'avez exercée durant vingt ans : la fonction de gouverneur est-elle en jeu dans le débat actuel sur la suppression des Provinces ?

La sixième réforme de l'État, de 2014, prévoit la possibilité de supprimer les institutions provinciales et de les remplacer éventuellement par un niveau supracommunal. Mais dans les débats actuels, on n'a pas encore mentionné que cela nécessite une majorité des deux

tiers au parlement wallon. De toute façon, les textes précisent que les Régions ne peuvent toucher à la fonction de gouverneur qui reste le commissaire du gouvernement de l'État, du gouvernement de la Communauté ou de la Région ; chez nous, des gouvernements de la Région et de la Communauté.

Mais le Fédéral pourrait-il supprimer la fonction ?

Oui, mais il faut des majorités spéciales, dans les deux groupes linguistiques. Le législateur a très clairement voulu protéger les gouverneurs. Ils peuvent jouer un rôle dans le règlement de problèmes dans les communes à facilités, via le collège des gouverneurs. Il serait donc possible que les Provinces n'existent plus mais que les gouverneurs restent.

Les gouverneurs sont donc à la fois fédéraux et régionaux ?

Leurs compétences sont essentiellement fédérales : maintien de l'ordre, sécurité, tutelle sur les zones de police et de secours, tout ce qui touche aux armes, avec des réunions mensuelles au ministère de l'Intérieur à Bruxelles.

Les compétences régionales sont assez réduites : la tutelle sur les CPAS et ils peuvent être chargés de missions par le ministre régional. Le gouverneur a aussi des rôles protocolaires. Mais paradoxalement, ce sont les Régions qui paient les frais de cabinet des gouverneurs, qui assument l'essentiel des

coûts de fonctionnement. Malgré cela, la Région fait peu appel à eux, au contraire du Fédéral qui les utilise de façon conséquente.

Le gouverneur est également provincial...

Il ne préside plus les collèges provinciaux, mais y assiste avec la mission d'informer les ministres régionaux des politiques qui y sont menées. Il peut introduire des recours contre des décisions qu'il estimerait illégales, ce que je n'ai jamais fait. Il assiste aux conseils provinciaux pour informer, saisir les conseillers de questions. Enfin, il peut prendre des initiatives utiles pour l'intérêt général des citoyens de la province. ■ **I.L.**

A. DEWORME, CONSEILLER

Deworme : « Le conseil provincial a bien vieilli »

Siégeant désormais comme indépendant au conseil provincial, Alain Deworme, ex-PS, se réjouit de la disparition des provinces.

S'il y en a un qui considère comme un grand appel d'air frais la disparition souhaitée des provinces par le trio MR-cdH-Ecolo, c'est bien

l'Arlonais Alain Deworme.

Ayant sa parole libre, le médecin ne craint pas de froisser des susceptibilités quand il affirme que « le conseil provincial en Luxembourg a bien vieilli et n'est pas parvenu à dégager des lignes d'action clairement établies. En fait, nous n'avons à la Province aucune ligne directrice précise. Les Provinces font un peu de tout et ce n'est pas faute d'avoir tenté de les recentrer. »

Pour Alain Deworme, la disparition des Provinces doit être considérée comme une belle avancée, notamment dans le do-

maine hospitalier : « Cela permettrait une véritable refondation de tout le réseau des soins de santé en Wallonie. Une politique hospitalière ne peut se concevoir dans les limites administratives représentées par la Province. Vivalia est obligée actuellement de vivre dans les limites étriquées du territoire provincial. Cela complique l'équation.

Pourquoi l'hôpital de Marche par exemple ne pourrait-il être associé à celui de Dinant ? Continuer comme on le fait de manière politicienne ne nous mène qu'à du sous-régionalisme intra-provincial. » ■ **D. L.**

JONATHAN MARTIN, VICE-PRÉSIDENT DÉFI

DéFI : Martin a le cœur provincial

● **Dominique ZACHARY**

Autant chez Écolo, la disparition du pouvoir provincial semble faire l'unanimité depuis des années, dans l'autre « petit » parti, DéFI (ex FDF), la suppression de l'institution provinciale est surtout voulue par les élus bruxellois.

Mais en Luxembourg, Jonathan Martin y est carrément opposé ! Au sein de DéFI, c'est même lui qui incarne le plus le courant provincialiste.

« Cela me vaut parfois le courroux de certains de nos parlementaires, mais peu m'importe. Ma position dans le parti, surtout dans le contexte actuel, me permet de jouer un rôle de rempart interne.

Ce n'est d'ailleurs pas pour rien que ce point est absent de notre cahier de revendications à

destination des autres partis », explique Jonathan Martin.

« C'est l'opacité des intercommunales qu'il faut combattre, pas la Province »

« On parle de bonne gouvernance, mais je rappelle que l'institution provinciale a déjà fait l'objet d'une grosse cure d'amalgamisme. Députés et conseillers provinciaux ont vu leur nombre réduit d'1/3. En plus, s'agissant de la rémunération des conseillers provinciaux, on parle de quelque chose de relativement modeste. On est très loin des rémunérations perçues dans certaines intercommunales.

Il ne faut pas se tromper de cible : c'est bien l'opacité des intercommunales qu'il faut combattre, pas la Province. La Province tire sa légitimité du suffrage universel, tandis que certaines intercommunales échappent encore et toujours au contrôle dé-

mocratique. C'est ça, le vrai problème !

Je serais d'ailleurs plutôt dans l'optique de renforcer le rôle de l'institution provinciale par le transfert de la gestion de toute une série de compétences actuellement à charge d'intercommunales. Notre président Olivier Maingain n'est pas insensible à cette approche. »

Jonathan Martin craint qu'une régionalisation des compétences éloignerait les centres de décision du terrain opérationnel.

« En matière de lutte contre la pénurie médicale, par exemple, on voit quelle plus-value la Province peut avoir. Les initiatives prises par la Province de Luxembourg en la matière sont d'ailleurs assez remarquables. Le problème, c'est que l'action provinciale manque parfois de visibilité. » ■